

Mai

Mairie de
BOESENBIESEN

22 Rue Principale
67390 BOESENBIESEN

Tél. 09 75 66 75 48

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr



NOTE D'INFORMATIONS

MASQUES « FAIT-MAISON » (COVID-19)

Vous avez une machine à coudre et le nécessaire (fil, ciseaux, etc.), vous vous débrouillez un peu et vous avez des coupons de tissu coton...

Pourquoi n'organiserions-nous pas une séance de couture en commun pour abriquer des masques « made in Boesenbiesen grand public » à destination des personnes de notre village, qui en auraient besoin.

Si vous êtes intéressé(e), la commune vous propose **un atelier fabrication le mercredi 13 mai à 14 h à la salle**. Pour ceux qui préfèrent travailler à la maison, c'est aussi possible. Merci de nous le faire savoir.

Les précautions sanitaires sont demandées aux volontaires.

Pour une bonne organisation, merci de contacter l'adjoint Mathieu LAUFFENBURGER au 06 37 55 62 26.

MASQUES (COVID-19)

Les masques commandés par la Commune ne sont pas encore arrivés. La livraison est prévue début de la semaine 20 (entre le lundi 11 et le samedi 16 mai).

Concernant la dotation de 2 masques par habitant commandés par le Conseil Départemental, la livraison est prévue courant de la semaine 21 (entre le lundi 18 et le samedi 23 mai).

REOUVERTURE DU SMICTOM

Après avoir été fermées durant plusieurs semaines, **les déchèteries rouvriront à partir du mardi 12 mai 2020**. Mais le contexte sanitaire encore tendu impose des règles très strictes. Les conditions d'accès et les horaires ont ainsi été modifiés.

Les déchèteries seront accessibles **de 08h30 à 12h00 les mardis, mercredis, vendredis et samedis**. Un agent de déchèterie filtrera l'entrée en présence de gendarmes / policiers municipaux selon les sites et l'entrée des véhicules se fera au compte-goutte (6 max. sur site, 1 maximum par benne). Merci de rester dans la voiture en attendant votre tour.

Les règles spéciales de fonctionnement sont les suivantes : la carte OPTIMO, le port du masque recommandé, une distanciation sociale (1m minimum), une personne par véhicule, pas de chien et pas d'enfant. Soyez patients, restez courtois, tous solidaires !

TRAVAUX ABRI ASSOCIATIF

Avis aux personnes intéressées, reprise des travaux pour l'abri associatif les lundis après-midi, les mardis et les jeudis matin.

Cela consistera au coffrage et ferrailage avant coulage de la dalle pour la partie sanitaire. Dans le respect des règles sanitaires.

Merci de contacter le Maire Jean-Blaise LOOS au 06 70 36 15 42.